

Nos partenaires



Conditions d'admission

ADMISSION SUR DOSSIER
APRÈS :

- obtention d'un Bac S ou STI (option électronique ou électrotechnique) ou d'un Bac pro.
- ou
- études supérieures scientifiques
- ou
- expérience professionnelle (quelque soit le bac obtenu).

Formation déclinée en 3 formules :

- Initiale
- Continue
- VAE (validation des acquis de l'expérience)



Renseignements

IUT DES PAYS DE L'ADOUR
DÉPARTEMENT RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS
BP 201 - 371 rue du Ruisseau
40004 Mont de Marsan Cedex

Tél. : 05 58 51 37 00
Fax : 05 58 51 37 37

E-mail : rt@univ-pau.fr

SITE WEB :
<http://iut-rt.mdm.univ-pau.fr>

SITE NATIONAL R&T:
www.neticien.net

Inscriptions

Inscriptions en ligne à partir du 15 février sur :
<http://iut-rt.mdm.univ-pau.fr>

Diplôme Universitaire de Technologie
DUT : Bac +2



Réseaux & Télécommunications

<http://iut-rt.mdm.univ-pau.fr>

Conception : Direction de la Communication - UPPA - Septembre 2011



Réseaux informatiques

Conception

Installation

Configuration

Sécurisation

Administration

Maintenance

Télécommunications

Réseaux haut-débit
Réseaux 2G / 3G / 4G

VoIP / Téléphonie
d'entreprise

Convergence
Vidéo / Voix / Données



Objectifs de la formation

Le domaine des réseaux et télécommunications a connu un essor sans précédent au cours des dernières décennies. De nouveaux métiers ont vu le jour, nécessitant de nouvelles compétences. La demande de personnel qualifié est croissante et l'offre demeure très insuffisante. Les IUT R&T de France ont pour mission d'y remédier.

La spécialité R&T propose une formation scientifique qui aborde deux domaines en pleine convergence :

- **LES RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**, longtemps restés spécialisés dans le transport des informations audio (voix, musique,...) ou vidéo (images, films,...).
- **LES RÉSEAUX INFORMATIQUES DÉDIÉS AU TRANSPORT DE DONNÉES**.

Aujourd'hui ils sont devenus indissociables : un même réseau unifié constitue l'infrastructure sur laquelle transitent toutes les données numériques autour de la planète Internet (www, mail, téléphonie numérique, visioconférence, télévision numérique,...). **CETTE DOUBLE COMPÉTENCE CONSTITUE LE CŒUR DE NOS MÉTIERS**.

Le spectre des métiers visés par cette formation est très large. Il comprend entre autres, les techniciens spécialisés dans l'installation la configuration et la maintenance des réseaux informatiques, les administrateurs des réseaux et des systèmes et les spécialistes de la sécurité des systèmes d'information. Leurs compétences couvrent la gestion de la nouvelle téléphonie sur IP, des réseaux sans fil et des réseaux haut débit.

De même, l'éventail des entreprises concernées par ces métiers est très étendu. Citons les opérateurs de télécommunications, forcément très demandeurs, mais aussi les PME/PMI spécialisées en services informatiques ou téléphonie de nouvelle génération. Il ne faut pas oublier les grandes structures appartenant à des secteurs d'activités différents mais dont la propre infrastructure de réseaux et télécommunications nécessite des compétences de gestion interne.

Que faire après l'IUT ?

Études Courtes

- Licences pro
- ...

Études Longues

- Ecoles d'ingénieurs
- Master professionnel

Vie active

- Technicien supérieur réseaux
- Technicien supérieur télécoms
- ...

Organisation des études

Dans le cadre du modèle européen LMD (Licence, Master, Doctorat), l'obtention de chacun des modules dispensés sur les quatre semestres permet l'obtention d'ECTS* capitalisables et réutilisables pour intégrer d'autres formations.

Grâce à ces crédits*, il est possible d'intégrer la formation au début de chacun des quatre semestres, après validation par une commission.

* European Credit Transfert System

1 ^{ère} année				
Enseignements	Semestre 1		Semestre 2	
	heures	coeff	heures	coeff
UE1 FORMATION SCIENTIFIQUE ET HUMAINE				
Mathématiques	60	4	90	6
Physique	30	2		
Culture-Communication	30	2	30	2
Apprendre autrement	30	1		
Anglais	45	2	45	2
TOTAL UE1	195	11	165	10
UE2 INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE				
Informatique	90	6	90	4
Electronique	60	4	60	4
Apprendre Autrement			30	1
TOTAL UE2	150	10	180	9
UE3 RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS				
Télécommunications	90	6	60	4
Réseaux	90	6	60	4
TOTAL UE3	180	12	120	8
UE4 PROJETS PROFESSIONNELS				
Projet Professionnel Personnel	15	1	15	1
TOTAL UE4	15	1	15	1
TOTAL	540	34	480	28

2 ^{ème} année				
Enseignements	Semestre 3		Semestre 4	
	heures	coeff	heures	coeff
UE1 FORMATION SCIENTIFIQUE ET HUMAINE				
Mathématiques	30	2		
Physique	30	2		
Culture-Communication	45	2		
Connaissance de l'entreprise	30	1		
Anglais	30	2		
Modules complémentaires (1 ou 3)			30-90	2-6
TOTAL UE1	165	9	30-90	2-6
UE2 INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE				
Informatique	60	4		
Electronique	60	4		
Modules complémentaires (3)			90	6
TOTAL UE2	120	8	90	6
UE3 RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS				
Télécommunications	90	5		
Réseaux	90	5		
Modules complémentaires (3,4 ou 5)			90-150	6-10
TOTAL UE3	180	10	90-150	6-10
UE4 PROJETS PROFESSIONNELS				
Projet Professionnel Personnel	15		0	3
Projet tuteuré	16 sem		16 sem	3
Stage			10 sem	9
TOTAL UE4	-	-	-	15
TOTAL	480*	27	270*	28

* hors stage et projet tuteuré